



Réunion du GTT de l'ALENA

Du 3 au 5 décembre 2003



Programme sur les produits de formulation

- ◆ Fondé sur l'approche de l'EPA concernant les matières inertes
 - ◆ Les produits de formulation sont classés dans des listes selon le niveau de préoccupation relatif à la santé humaine et à l'environnement.
 - ◆ Les listes 1, 2, 3, 4A, 4B
 - ◆ Le retrait des produits de formulation de la liste 1
-



Listes des produits de formulation

- ◆ Liste 1 – produits de formulation à l'origine de préoccupations toxicologiques
 - ◆ Liste 2 – produits de formulation jugés être potentiellement toxiques
 - ◆ Liste 3 – produits de formulation ne répondant pas aux critères des autres listes
 - ◆ Liste 4A – produits de formulation très peu préoccupants sur le plan toxicologique
 - ◆ Liste 4B – produits de formulation très peu préoccupants dans des conditions précises d'utilisation
-



Divulgation sur l'étiquette

- ◆ En vertu de l'alinéa 43(5)b) de la nouvelle LPA, une liste sera établie des produits de formulation et des contaminants qui suscitent des préoccupations concernant la santé ou l'environnement.
 - ◆ La liste de la LPA comprendra des produits de formulation des listes 1 et 2, des allergènes et des contaminants préoccupants qui se trouvent dans les matières actives.
-



Divulgation sur l'étiquette (suite)

- ◆ En conséquence, les produits qui contiennent des produits de formulation de la liste 2 et des allergènes devront être divulgués sur l'étiquette
 - ◆ Les produits contenant des agents de préservation de produits de formulation qui respectent la définition de matière active aux termes de la LPA et son Règlement devront être divulgués sur les étiquettes
-



Réévaluation des produits de formulation

- ◆ Les produits de formulation seront réévalués et reclassés dans les listes 1 ou 4
 - ◆ Les listes 2 et 3 sont des priorités
 - ◆ La réévaluation sera coordonnée avec la réévaluation des tolérances des matières inertes de l'EPA
 - ◆ Les examens de l'EPA seront utilisés lorsqu'il y en a
-



Nouveaux produits de formulation

- ◆ L'objectif consiste à s'harmoniser avec la démarche par étape de l'EPA en matière de données multiples, *Methodology for Lower Toxicity Pesticide Chemicals*
 - ◆ L'ARLA doit publier une proposition réglementaire sur la méthodologie et les exigences des nouveaux produits de formulation
 - ◆ La méthodologie proposée n'est pas adéquate pour les produits de formulation de toxicité plus élevée qui devront probablement faire l'objet d'un ensemble de données complet (comme pour les matières actives)
-



Fichier maître de l'ARLA sur les produits de formulation

- ◆ L'initiative sera complétée pour mettre à jour le fichier maître
 - ◆ Implique la vérification des noms commerciaux de produits de formulation et des mélanges
 - ◆ Mènera à l'amélioration de la base de données interne sur les produits de formulation
 - ◆ Renseignements utilisés dans la création d'une liste des produits de formulation de l'ARLA
-